

Jonction



Volume 2, n° 8
Nov.-déc. 2006

LA LETTRE MENSUELLE SUR LE
PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 30

Numéro spécial

Annonce de l'appel de qualification

C'est à Léry, le 5 novembre dernier que les premiers ministres Stephen Harper et Jean Charest ont annoncé le lancement de l'appel de qualification pour sélectionner des partenaires privés potentiels pour le parachèvement de la partie Ouest de l'autoroute 30 dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Pour l'occasion, les premiers ministres étaient accompagnés de ministres fédéraux et provinciaux, de députés, de préfets et de maires ainsi que de plusieurs partenaires socio-économiques, tous très fiers des progrès accomplis dans le dossier du parachèvement de l'autoroute 30.



De gauche à droite : Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et ministre responsable de la Montérégie, Jean-Marc Fournier, le ministre des Transports du Québec et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Michel Després, le premier ministre du Québec, Jean Charest, le premier ministre du Canada, Stephen Harper, le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, Lawrence Cannon, et le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, Michael M. Fortier.

L'appel de qualification

Le gouvernement du Québec a procédé au lancement officiel, le 8 novembre 2006, de l'appel de qualification auprès d'entreprises nationales et internationales. Il s'agit d'une étape déterminante qui permettra de retenir un nombre limité de candidats en fonction de critères de sélection rigoureux liés à leur capacité de concevoir, de construire, de financer, d'exploiter, d'entretenir et de réhabiliter l'infrastructure dans le cadre d'un partenariat public-privé en tenant compte des exigences gouvernementales.

Ce processus est mené conjointement par le ministère des Transports du Québec et par l'Agence des partenariats public-privé du Québec.

Trois candidats seront retenus à la suite de l'appel de qualification. Ces derniers poursuivront ensuite le processus en répondant à un appel de propositions, lequel est prévu pour mai 2007. L'entente de partenariat sera conclue avec le candidat qui aura présenté la proposition la plus avantageuse pour le gouvernement et la collectivité.

Photos : Édith Girard, MTQ

Annnonce de l'appel de qualification

« Le nouveau gouvernement du Canada est fier de collaborer avec le gouvernement du Québec au parachèvement de la partie Ouest de l'autoroute 30. Notre gouvernement est déterminé à produire de vrais résultats dans le secteur des transports au profit des Canadiennes et des Canadiens. Cette nouvelle voie de contournement par le sud permettra de développer les marchés de la métropole et de la Montérégie et de favoriser l'accès aux marchés de l'Ontario, des Maritimes et des États-Unis. La réduction de la congestion routière dans la grande région de Montréal, et donc de la pollution atmosphérique, constitue une partie importante de notre stratégie pour améliorer la qualité de l'air que nous respirons et pour préserver la santé des Canadiennes et des Canadiens », a déclaré Stephen Harper, premier ministre du Canada.



« Le parachèvement de l'autoroute 30 s'inscrit dans une perspective de développement durable. En permettant aux automobilistes et aux camionneurs de contourner efficacement la métropole, les citoyens de l'île de Montréal pourront bénéficier d'une meilleure qualité de vie. Ce projet, qui devient finalement une réalité, permettra non seulement de soulager le réseau routier de Montréal, mais également de dynamiser le développement économique de la Montérégie et de favoriser les exportations de biens vers les marchés extérieurs. L'annonce



d'aujourd'hui témoigne de la volonté commune des deux gouvernements d'unir leurs efforts pour mieux servir leurs concitoyens », a mentionné Jean Charest, premier ministre du Québec.



Le ministre des Transports du Québec et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Michel Després, voit dans le lancement de l'appel de qualification le premier jalon de la réalisation concrète de la partie Ouest de ce grand projet. « Il s'agit de l'aboutissement de trois années de travail intensif sur le terrain et du résultat d'une collaboration fructueuse avec notre partenaire fédéral. L'évolution des travaux dans la partie Est et la recherche du partenaire privé pour la partie Ouest traduisent la détermination du gouvernement du Québec de servir les intérêts de Montréal et de la Montérégie en dotant enfin cette grande région d'une infrastructure attendue et indispensable pour soulager le réseau routier de la métropole d'une part, et dynamiser le développement économique de la Rive-Sud d'autre part ».

Des efforts soutenus

M. Charest a également tenu à remercier et à féliciter un élu de la région qui a fait de l'autoroute 30 un dossier « presque personnel », veillant rigoureusement à l'avancement de ce projet depuis le tout début, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et ministre responsable de la Montérégie, M. Jean-Marc Fournier.



Photos : Édith Girard, MTQ

Pour nous joindre

Bureau de projet de l'autoroute 30
Bureau 13.10
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : 514 873-0234
Télécopieur : 514 864-2155

Courriel : bureaudeprojeta30@mtq.gouv.qc.ca
Site Internet : www.autoroute30.qc.ca

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1715-748X